

avant de pouvoir le recueillir, ils seront déjà des enfants pieux.

« Instinctivement, à la source de leur vie — et c'était votre devoir — vous avez mis la piété.

« Vous-même, vous n'y avez rien perdu ; je m'aperçois bien que vous grandissez devant Dieu à mesure que vos enfants grandissent devant vous : vous voilà plus soucieux de vie chrétienne, pour les entraîner par l'exemple et pour verser en eux plus de sève. C'est l'effet prévu, désiré, presque voulu du décret *Quam singulari*. Vos enfants vous sanctifient.

« Pourtant, Maître, — c'est ma consultation, — vous oubliez quelque chose. Vous êtes conférencier de Saint-Vincent de Paul, vous portez l'Evangile à vos pauvres : or vos pauvres petits ont faim de l'Evangile.

« Que n'avez-vous un bel exemplaire de l'Evangile, par exemple la grande édition illustrée du chanoine Weber, et que ne faites-vous lire tous les jours un bon quart d'heure d'Evangile par l'un de vos enfants devant vous et devant tous les autres ? Lisez ; relisez ; les chers petits prendront ce qu'ils pourront de cette communion quotidienne au Verbe de Dieu ; mais qui donc mieux que Jésus et quoi donc mieux que cette communion évangélique peut préparer leurs petites âmes à prendre ce qu'elles pourront de la Communion sacramentelle de Jésus ? *Lege et comede !*

« Le conseil est suivi. Le père me disait hier : « Quelle mentalité chrétienne va résulter de ce régime pour eux et pour toujours ! »

« Telle est mon aventure ; j'ai voulu vous la conter, cher ami. Est-ce une réclame ? Non, c'est une incorrection ; à vos souhaits si aimables et si prévenants, je réponds par une requête : je vous arrive, vos six petits anges par la main, pour vous demander comme étrennes : l'Evangile. C'est peut-être encore un souhait ; vous en jugerez vous-même.

« Heureuse et sainte année, cher ami ; que le Bon Jésus vous comble de ses visites, vous et les vôtres ; je ne me sais pas de vœu plus ardent. »

